



Séance d'information

**Baccalauréats universitaires en sciences
politiques, sociologie, géographie et
environnement, histoire-économie-société**

Deuxième partie

Publics concernés

Etudiants commençant leur deuxième partie

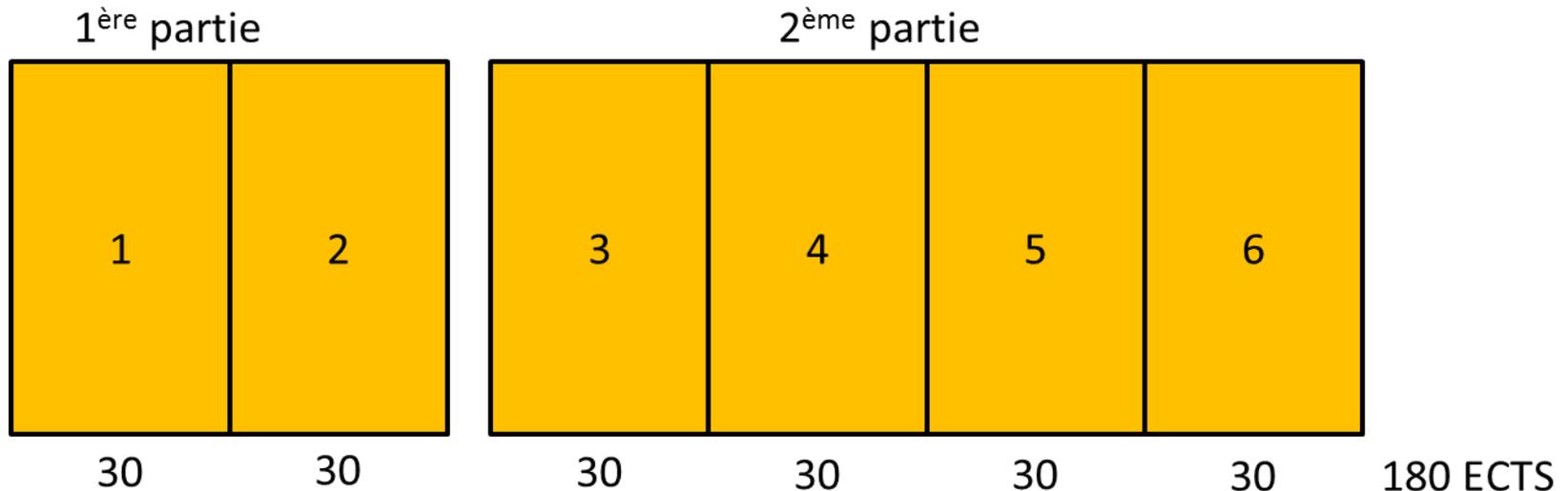
- Etudiants-es ayant débuté leur bachelor en 2016 et terminé leur première partie
- Pour les étudiants-es dont la première partie n'est pas terminée, la priorité du planning 2017-2018 doit porter sur les enseignements de 1ère partie non encore acquis.

Sujets abordés

- Structure et calendrier des Bachelors
- Deuxième partie
- Orientations
- Inscriptions aux enseignements et aux examens
- Conditions de réussite
- Mobilité

Structure et calendrier

- Première partie (60 crédits) = 1ère année du Baccalauréat
- Deuxième partie (120 crédits) = 2e et 3e années du Baccalauréat
- Durée régulière du Baccalauréat : 3 ans



Structure et calendrier (suite)

- Durée maximale autorisée par le Règlement d'études : **5 ans**

1^{ère} partie

1	2	3	4
---	---	---	---

2^{ème} partie

5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	----

Enseignements 2017-2018

- [Programme des cours](#)
- Les cours débutent cette semaine: il est important d'y aller tout de suite, car les enseignants vous informeront sur le contenu du cours, son organisation, son horaire notamment par rapport au tutorat et vous indiqueront comment vous répartir dans les groupes de séminaires.
- Vous devez fixer votre choix avant le **16 octobre 2017**

Plans d'étude de deuxième partie

Enseignements
obligatoires
(42/48 crédits)

Enseignements disciplinaires
Enseignements de méthodes
(qualitatives-quantitatives)
PdR + séminaire d'encadrement

Enseign. à
choix

Enseign. à
choix

Enseignements thématiques
Enseignements d'approfondissement
Séminaires

Enseignements à
options en Faculté
(24 crédits)

Rubrique dans laquelle prend place
l'orientation

Options libres
(12 crédits)

Enseignements à choix dans
n'importe quel Bachelor de l'UNIGE

Format pédagogique

1^{ère} partie

cours 4h, 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

2^{ème} partie

enseignement 2h + "tutorat", 6 ECTS

séminaire 2h, 3 ECTS

Format pédagogique

Les enseignements de deuxième partie valant 6 crédits comportent 2 heures de cours en présentiel et du travail d'approfondissement encadré dans des tutorats. Les tutorats prennent des formes différentes en fonction de l'enseignement (travail personnel, atelier de lecture, travaux pratiques, contrôles continus, etc.). Les tutorats ayant lieu à échéance régulière en salle sont signalés ci-dessous par un deuxième créneau horaire. Les modalités des tutorats seront présentées par les enseignants lors de la première séance de chaque cours.

Définition du crédit ECTS

1 crédit = 25 à 30 h de travail

Le crédit n'est donc pas une note.

Il est acquis lorsque l'évaluation (examen) est réussie,

soit avec une note minimum de 4,00

soit avec une évaluation « oui »

3 crédits = 75 à 90h

6 crédits = 150 à 180 h

Orientations

- "Mineure" ou seconde spécialisation disciplinaire
- 33 ECTS (dont 9 de 1^e partie)
- Importance du cours (et du séminaire) de la discipline en 1^e partie
- Il n'y a pas d'obligation de suivre une orientation ➡ enseignements à option en Faculté (24 ECTS)

Orientations (2)

Bachelor	Orientations				
Sociologie		Géographie et environnement	Sciences politiques	Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Géographie et environnement	Sociologie		Sciences politiques	Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Sciences politiques	Sociologie	Géographie et environnement		Histoire économique et sociale	Economie historique, sociale et politique
Histoire-économie-société	Sociologie	Géographie et environnement	Sciences politiques		

Orientations (3)

- Possibilité de "monter" l'orientation à 63 crédits
- Accès "consécutif" à une Maîtrise universitaire de la discipline

Options libres

- Critères de choix:
 - votre intérêt personnel
 - maîtrise ultérieure non-consécutive
 - projets professionnels
- Pas de cours de niveau Master
- Projet mobilité: peut s'inscrire dans cette rubrique

Cours prérequis ou conseillés

- Ils indiquent pour chaque plan d'études les cours à suivre en priorité, pour respecter certaines séquences dans vos inscriptions.
- Le prérequis a un **caractère obligatoire**: si les crédits du cours prérequis ne sont pas acquis, l'inscription au cours (qui exige le prérequis) est impossible.

Inscription aux enseignements et aux examens

- Inscriptions aux examens en ligne (IEL)
- Portail: <http://portail.unige.ch>
- [Délais d'inscription](#)

Semestre d'automne 2017-2018 DELAI: 16 OCTOBRE 2017	Session examens janv-fevr	Semestre de printemps 2018 DELAI: 12 MARS 2018	Session examens mai-juin	DELAI: 16 JUILLET 2018	Session examens août-sept
--	---------------------------	---	--------------------------	---------------------------------	---------------------------

Situations particulières

INTERRUPTION DES ETUDES (situations particulières)

Si des motifs particuliers vous amènent à interrompre vos études, vous devez vous exmatriculer, pour éviter la comptabilisation des semestres

En cas de situation familiale, financière, professionnelle ou personnelle particulière, consultez votre conseiller aux études qui analysera votre situation académique.

Inscription aux enseignements et aux examens

- Vous avez reçu avec la taxe semestrielle votre adresse email
- ...@etu.unige.ch avec votre login.
- Accès par <http://portail.unige.ch>
- C'est un canal d'information officiel et c'est à travers ce dernier que vous procéderez à vos inscriptions aux cours/examens = IEL

Inscriptions aux enseignements et aux examens (2)

- Inscription en ligne (IEL) indispensable!

☞ Chamilo ≠ IEL. Il ne suffit pas de s'inscrire sur Chamilo

- Imprimez votre inscription afin de la contrôler et conservez-la [comme preuve pour le jour de l'examen]
- Au-delà du délai officiel, les inscriptions sont définitives

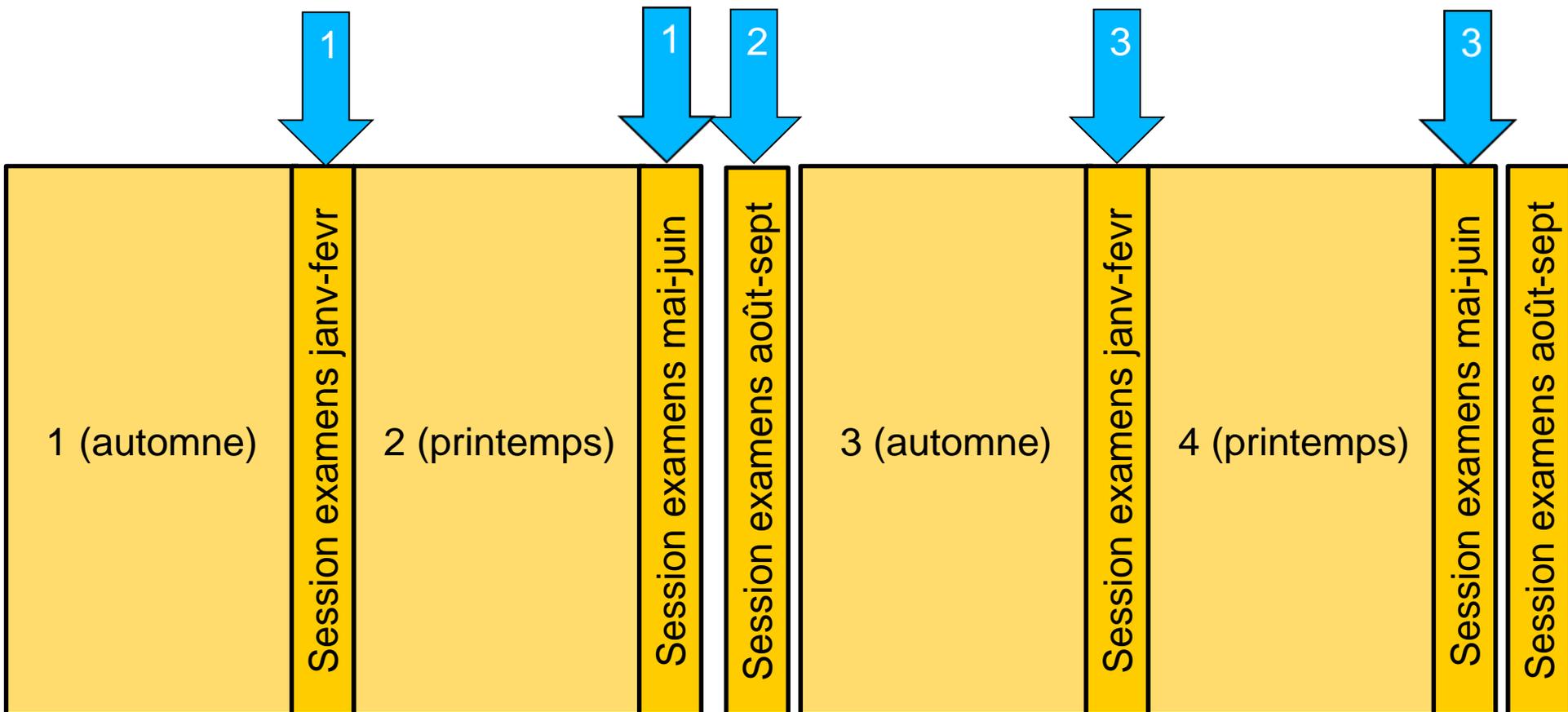
Inscription aux examens et tentatives

- Pour chaque examen:

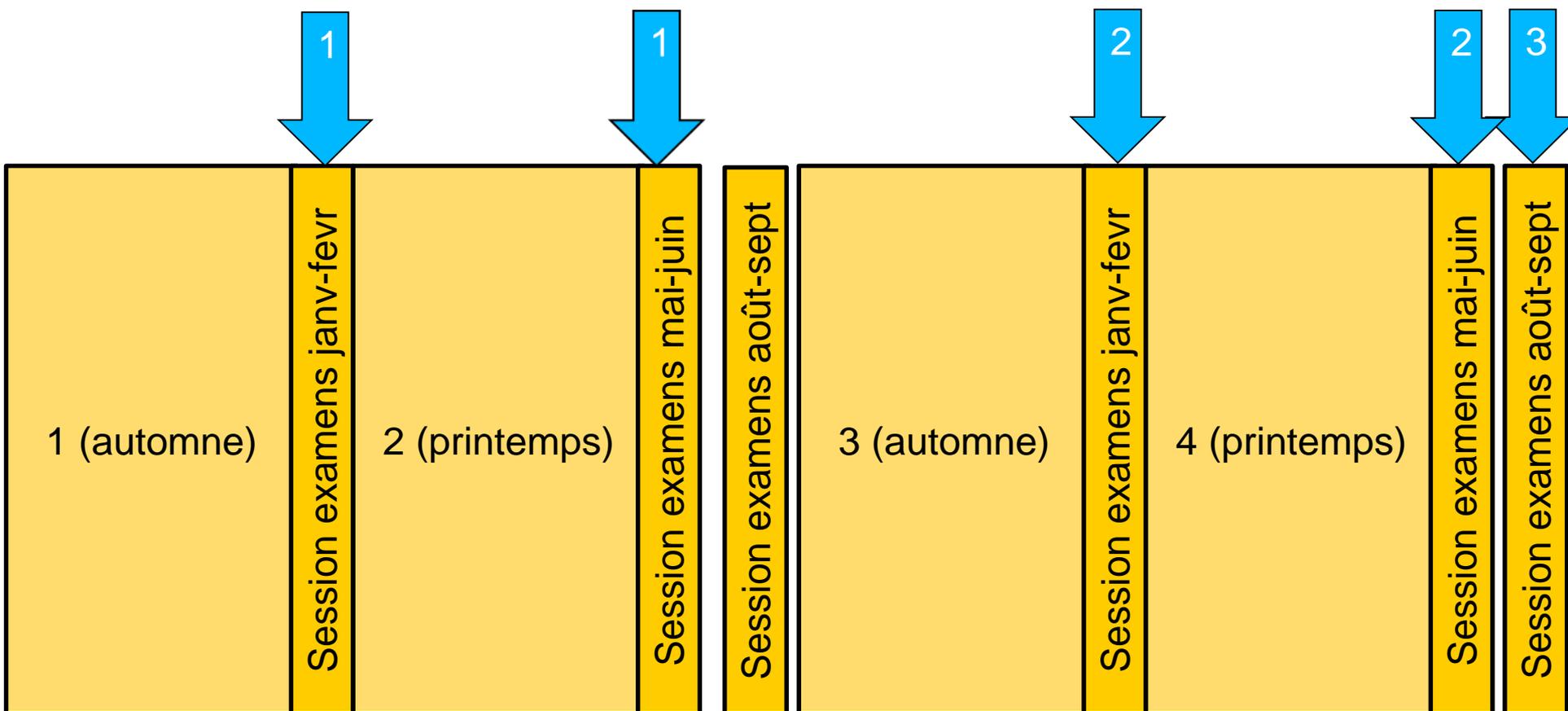
3 TENTATIVES SUR DEUX ANNÉES ACADÉMIQUES CONSECUTIVES

- Il n'est pas possible de présenter pour la 1ère fois un examen à la session de rattrapage.
- Les examens avec une note d'au moins 4.00 sont définitivement acquis et délivrent les crédits correspondant
- **Toute inscription est DEFINITIVE: on ne peut pas renoncer à un enseignement** (art. 14 al. 3 Rglt BA SdS)
- **Il est impératif de s'inscrire: il ne faut pas oublier de s'inscrire** (art. 14 al. 3 Rglt BA SdS)

Tentatives



Tentatives



Conditions de réussite

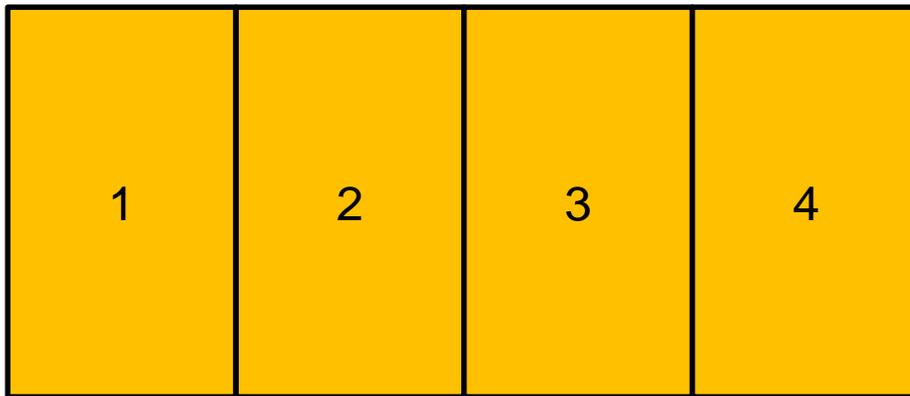
Dispositions particulières aux enseignements de la deuxième partie

- Obtenir au minimum **90 crédits** au plus tard après 8 semestres d'études
- Obtenir les **180 crédits** du Bachelor au plus tard après 10 semestres d'étude
- **Réussir l'examen de chaque enseignement après trois tentatives**

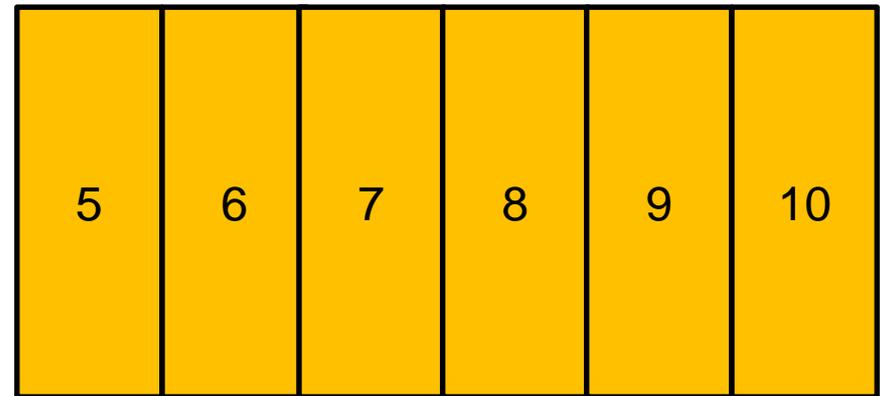
Validation/ Conservation de notes

- 12 crédits à disposition pour conserver/valider des notes entre 3.00 et 3.75 (art. 19 Rgl't BA SdS)
- Toute note validée est définitivement acquise
- Respectez les délais pour la validation

1^{ère} partie



2^{ème} partie



Min 60----->

Min 90----->

Relevés de notes

Consultables sur votre portail unige au terme de chaque session d'examen (février, juin et sept).

Un document original (papier) vous est adressé par courrier postal lors de la réussite de la 1^e partie du BA et de la 2^e partie du BA.

A conserver absolument.

Toute copie officielle de ces documents peut être demandée au Secrétariat des étudiants SdS (3^e étage d'Uni-Mail, bureau 3279).

Horaires des examens

Les horaires des examens seront publiés environ 3 semaines avant le début des examens sur votre portail étudiant.

S. GR			
- E - 4202024CR Economie financière	lundi, 30. mai	Matin 9h00	Palexpo halle 7
- E - 4201024CS Droit général des sociétés	mardi, 31. mai	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4201025CS Comportement organisationnel et GR	vendredi, 3. juin	Matin 8h15	Palexpo halle 7
- E - 4203033CR Statistique II	vendredi, 3. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4201015CS Finance d'entreprise	lundi, 6. juin	Matin 8h15	Palexpo halle 7
- E - 4201018CR Finance de l'Immobilier	mercredi, 8. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4201056CR Poursuite, propriété intellectuelle et c	vendredi, 10. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
S. J.			
- E - 4102014CR Economie de la concurrence	lundi, 30. mai	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4102007CR Economie politique intermédiaire	vendredi, 3. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4101006CR Applications comptables	samedi, 4. juin	Matin 8h15	Palexpo halle 7
- E - 4103007CR Statistique pour sciences sociales	lundi, 6. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4104001CR Introduction à la Science des Service	mercredi, 8. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
S. A.			
- E - 4206039CR Géographie culturelle	mardi, 7. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4206034CS Géographie sociale et de la populatio	jeudi, 9. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- E - 4206033CR Géographie politique de l'Afrique	vendredi, 10. juin	Ap. midi 14h15	Palexpo halle 7
- O - 4206042CR Nature et politique	mardi, 14. juin	Matin 8h00	M6220

Projet de recherche (PdR)

- 2 tentatives, pas de conservation de note possible
- PdR après avoir acquis 90 crédits
- Pas d'inscription en ligne, la note obtenue sera enregistrée dans le relevé de notes immédiatement suivant la communication du résultat.
- PdR peut être « présenté » aux 3 sessions, la session d'août-septembre peut être la première tentative
- Séminaire d'accompagnement au PdR

Projet de mobilité

- Possible de le réaliser pendant la 3ème année du BA, pendant 1 ou 2 semestres.
- Projet à mettre en place pendant ce semestre d'automne 2017-2018
 - choix des universités d'accueil,
 - séance d'information **jeudi 12 octobre 2017 à 16h15**
 - s'annoncer au Service des Affaires Internationales
 - préparer un dossier pour le **1er décembre 2017**.
- Les étudiants en mobilité restent soumis au règlement d'études de leur BA SdS

Fraude et plagiat

- La Faculté met en garde les étudiant-e-s contre tout type de **fraude ou tentative de fraude** (dans le cadre des examens, de la rédaction de travaux académiques, etc.)
- La Faculté rappelle à ses étudiant-e-s que **le plagiat est une forme de fraude particulièrement grave** et qu'il est sanctionné comme tel conformément au Statut de l'Université et du Règlement d'études de la Faculté.
- Lors de vos inscriptions aux examens, **un texte vous rappelle l'engagement que vous prenez de respecter la déontologie universitaire**. Lisez-le attentivement.
- [Directive sur le plagiat](#)

Fraude et plagiat (2)

- Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat toute phrase, ensemble de phrases ou paragraphes emprunté à un texte (dont l'étudiant-e n'est pas l'auteur) sans les assortir des guillemets et de la référence bibliographique d'usage. De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas davantage acceptables, à moins de les préciser et de les référencer.
- Il n'est également pas permis de « recycler » un travail écrit déjà utilisé pour l'obtention de crédits sans en avoir informé au préalable l'enseignant responsable. Il s'agit aussi d'une tentative de plagiat qui sera sanctionnée comme tel

Communications : BASPO

Séminaire d'encadrement du PDR: la présentation aura lieu le **mercredi 27 septembre 2017 en salle U259 de 12h à 14h00**. Réfléchissez déjà à vos sujets, de sorte à faciliter la répartition.

Le cours J2D034 Droit constitutionnel I commence la semaine prochaine

Le cours J2P015 Méthodes appliquées au domaine international commence cette semaine

Le cours T207034 Administration et politiques publiques commencera le lundi 25 septembre à 16h15

SEMINAIRES D'APPROFONDISSEMENT EN SCIENCE POLITIQUE AUTOMNE 2017

Ve 10-12, M4220
Démocratisation
(Aurélien Evequoz)

Relations internationales
Politique comparée

Ma 12-14, M2140
Business and politics
(Roy Gava)

Administration et politiques publiques
Politique comparée

**Les séminaires commencent la semaine du 25
septembre 2017**

Communications : BAHES

Il est prévu d'introduire l'année académique prochaine un séminaire d'encadrement du PDR

Informations et contacts

☞ Consultez régulièrement le site Internet de la Faculté: <http://www.unige.ch/sciences-societe> et votre messagerie électronique de l'Université.

Conseillers aux études:

- **Gaetan Clavien** (Sciences politiques, Histoire-économie-société)

Bureau 4235 - Tel: 022 379 80 05

- **Mathieu Petite** (Géographie et environnement, Sociologie)

Bureau 5203 – Tel: 022 379 80 07